

# Suicide : comment réagir ?

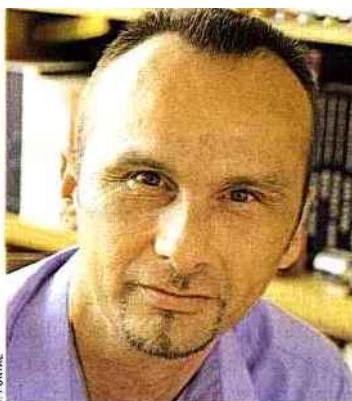
**C**onsultant en communication sensible, Thierry Portal (\*) décrit l'état d'une organisation frappée par le suicide d'un collègue.

**Vous avez eu l'occasion de recenser un cas de suicide dans un conseil général. Comment en arrive-t-on là ?**

Le mouvement de décentralisation croissant entraîne une mise sous tutelle de l'administration locale par le politique. La pression s'accroît, ce qui donne le sentiment aux agents qu'ils travaillent de plus en plus dans l'urgence. Cela vide de leur substance les relations amicales et met en concurrence les agents. Certes, le « matelas » que représente le statut protège, mais les relations se sont dégradées d'autant plus vite que l'exécutif invite à passer d'une culture de service public à une organisation centrée sur le « client ».

**Face à un suicide, comment l'organisation doit-elle réagir ?**

Sans parler de l'accompagnement de la famille de la victime, la direction doit opérer vite. D'abord, elle



**Thierry Portal estime que, lors d'un suicide, la direction des services doit informer les agents oralement.**

prendra en charge le service, voire au-delà si la victime était largement connue. Il faut limiter l'accès au lieu du drame et arrêter l'activité du ou des services. Un soutien psychologique doit être annoncé à tous, sous forme d'entretiens individuels. Surtout, la direction générale des services doit informer les agents de manière orale, c'est-à-dire en face à face : l'idée est de reconnaître la gravité de l'événement. Ensuite, il s'agira d'accorder le temps du deuil

et d'analyser les causes du suicide. Ces efforts tendront à éviter une contagion...

**N'est-ce pas choquant d'évoquer des suicides par « contagion » ?**

D'après la littérature spécialisée, une série de suicides sur un lieu peut relever de ce phénomène. On sait, depuis l'étude menée par Emile Durkheim, que toute perturbation d'un ordre collectif détermine une exacerbation de l'« anomie » – la désintégration des normes – et en accentue les effets. Il est possible qu'un suicide entraîne chez d'autres, qui vivent une situation professionnelle ou extraprofessionnelle difficile, la levée d'un tabou. Dès lors qu'un collègue y a recouru, le suicide peut sembler l'issue. Un suicide ou une tentative constitue une situation d'urgence et le signal d'un probable malaise plus large. D'où la nécessité de développer une culture de prévention. **Propos recueillis par Bruno Leprat**

(\*) Auteur de « Crises et facteur humain. les nouvelles frontières mentales des crises », paru chez De [Boeck] Université, 2009.